

Dispositif « Convention Éducation Prioritaire » de Sciences Po

Axe Politiques éducatives

Directrice du projet:

Agnès VAN ZANTEN



Directrice de recherche
CNRS, OSC- LIEPP

Membres du projet:

- Christophe BIROLINI, doctorant
- Marta DOS SANTOS, docteur
- Germán FERNÁNDEZ VAVRIK, MCF
- Charlotte GLINEL, doctorante
- Filippo PIRONE, MCF

Principales Publications:

VAN ZANTEN A. Widening participation in France and its effects on the field of elite higher education and on educational policy in S. PARKER, K. GULSON, T. GALE (eds.). *Policy and Inequality in Education*, Singapour, Springer, 2017, 73-89.

FERNANDEZ-VAVRIK G., PIRONE F., VAN ZANTEN A. Discrimination positive, méritocratie et inclusion en tension : les « Convention éducation prioritaire » de Sciences Po. *Raisons éducatives*, vol. 22, n° 1, 2018, 19-47.

VAN ZANTEN A. L'ouverture sociale bénéficie-t-elle à tous les élèves ? in P. Rayou (ed.). *L'origine sociale des élèves. Mythes et réalités*, Paris, Retz, 2019, 61-72.

L'objectif de cette recherche était d'analyser le dispositif « Conventions éducation prioritaire » (CEP), destiné à permettre à des jeunes scolarisés dans des lycées défavorisés conventionnés avec Sciences Po d'accéder à l'institution après avoir suivi une préparation dans des ateliers dédiés dans leur établissement et avoir été sélectionnés par le biais d'une procédure spécifique d'admission. Se focalisant sur les institutions concernées par ce dispositif et les parcours et expériences des jeunes qui en bénéficient, l'étude a exploré trois dimensions : 1) la préparation des élèves dans les ateliers organisés au sein des lycées conventionnés ; 2) leur sélection par des jurys d'admissibilité dans leurs lycées et des jurys d'admission à Sciences Po ; 3) leurs parcours et expériences à Sciences Po et leurs premiers pas dans le monde professionnel.

Contribution de la recherche à l'analyse des politiques publiques

Le projet entend contribuer au développement d'une approche de l'analyse des politiques en matière d'éducation, d'enseignement supérieur et d'égalité de chances, mettant l'accent sur :

- La mise en œuvre des dispositifs au sein des institutions. Le projet s'intéresse à la façon dont des dispositifs d'égalité des chances s'insèrent dans le fonctionnement ordinaire des institutions d'enseignement et à la façon dont les différents acteurs institutionnels réinterprètent et s'approprient ces dispositifs en fonction de leurs intérêts, convictions et rôles professionnels, ainsi qu'aux effets de ces processus sur les institutions et les acteurs concernés.
- La réception des dispositifs par leurs bénéficiaires. Le projet se focalise aussi sur les perspectives des bénéficiaires et la façon dont elles évoluent suivant leur transition temporelle dans les dispositifs et se différencient en fonction du caractère plus ou moins satisfaisant de leurs parcours et de leurs expériences. Il explore aussi les effets des dispositifs d'égalité des chances sur la mobilité scolaire et sociale des jeunes issus de milieux sociaux et de contextes scolaires défavorisés

Cadre théorique et méthodologique

L'originalité de cette recherche tient notamment à l'effort pour articuler une perspective institutionnelle attentive aux effets des modes de régulation en vigueur dans les institutions et de leur environnement institutionnel, une perspective curriculaire accordant une importance centrale aux parcours et contenus de formation proposés aux jeunes et une perspective expérientielle prenant au sérieux l'évolution de leurs perspectives et de leur cheminement au fil du temps et la diversité de leurs itinéraires.

Les méthodes de recherche, à dominante ethnographique, comprennent le recueil et l'analyse de textes institutionnels, des entretiens avec différents types d'acteurs institutionnels et avec un large groupe d'étudiants, ainsi que des observations d'ateliers, de jurys d'admissibilité et d'admission, de cours et de différentes situations d'interaction (réunions, cérémonies, journées d'étude...). Elle comprend aussi des analyses statistiques du fonctionnement des jurys d'admissibilité et d'admission et des parcours d'études des jeunes.

La préparation à Sciences Po et les jurys d'admissibilité dans les lycées

Cette partie de la recherche comprend une analyse en cours des conventions établies avec les lycées visant à analyser les arguments mis en avant par ces derniers pour étayer leur candidature initiale ou leur maintien dans le dispositif ainsi que le contenu de ces conventions et leur variation dans le temps. Elle comprend aussi une étude des modes de régulation du fonctionnement des ateliers CEP par Sciences Po ;

Elle inclut également une étude ethnographique de grande ampleur des ateliers CEP dans quatre lycées des Académies de Versailles et de Créteil. Cette étude s'est focalisée sur le type de cadrage pédagogique proposé aux élèves. Les observations et les entretiens ont permis de montrer que la plupart des enseignants combinent dans la préparation aux épreuves CEP des visées instrumentales et expressives. Les premières concernent notamment l'épreuve d'« admissibilité » et correspondent à la maîtrise d'une quantité importante de connaissances scolaires et savantes, ainsi que la capacité de les synthétiser, articuler et restituer ; les secondes, orientées davantage vers l'admission, valorisent la capacité des élèves à mettre en scène une « personnalité » originale et éclectique en lien avec les attentes institutionnelles pressenties. Le souci de réussite aux épreuves des élèves CEP se double, auprès de nombreux enseignants, d'un souci plus général d'*empowerment* de ces élèves par l'acquisition de connaissances scolaires et culturelles et de compétences psychosociales ou *soft skills*, comme le charisme ou l'ouverture d'esprit. D'autres objectifs moins explicites également poursuivis au sein des ateliers concernent la réalisation d'une orientation *ad hoc* pour chaque élève selon ses « potentialités » (au travers d'un travail de « socialisation anticipée » et d'« intériorisation du probable ») ; leur remotivation (par

le développement d'une « pédagogie positive » ; l'acquisition par ces derniers de dispositions de persévérance dans les apprentissages et dans la production intellectuelle.

L'enquête a également permis de mettre en évidence que les enseignants mettent en place des étayages pédagogiques diversifiés, en reconfigurant les curricula disciplinaires classiques et en alternant transmission frontale, accompagnement collectif et individualisé, travail en atelier, travail autonome des élèves sur place et à la maison et visites culturelles et rencontres avec des partenaires variés. Le climat pédagogique se caractérise quant à lui par des relations à dominante horizontale entre enseignants et élèves.

• Les observations des jurys d'admissibilité montrent que ces derniers conservent une forte tonalité scolaire notamment lorsque des professeurs de l'établissement y sont majoritaires. L'évaluation se focalise toutefois moins sur la maîtrise des sujets abordés dans les revues de presse élaborés par les candidats que sur leurs qualités d'expression à l'écrit et à l'oral en anticipant l'importance donnée à ces dimensions par les jurys d'admission. Les résultats de ces observations font actuellement l'objet d'une confrontation fructueuse avec des données statistiques concernant le nombre d'élèves suivant les ateliers dans chaque lycée, les taux d'admissibilité des élèves et leurs taux d'admission à Sciences Po aboutissant à une typologie des lycées.

La sélection des élèves par les jurys d'admission

Cette partie de la recherche s'est intéressée au fonctionnement des jurys d'admission, notamment à l'analyse des jugements portés sur les élèves en fonction des caractéristiques des jurés, (fonction et activité professionnelle, nature de leur rapport à Sciences Po, origine et trajectoire sociale) ainsi de l'ancienneté et de l'intensité de leur participation aux jurys. Elle se fonde sur les réponses d'une centaine de jurés à un questionnaire, des entretiens avec 38 d'entre eux et des observations participantes à huit jurys. Il est prévu également de mettre en relation les analyses de ces matériaux avec les données statistiques émanant du service des admissions de Sciences Po.

Les analyses en cours montrent des différences significatives entre les enseignants de Sciences Po et les personnes exerçant ou ayant exercé des fonctions d'enseignement d'un côté et les autres membres des jurys de l'autre, aussi bien concernant le type et la diversité des critères intellectuels mobilisés dans le jugement porté sur les candidats que l'importance donnée à différents éléments de leur dossier scolaire. Les jurés extérieurs à Sciences Po sont plus sensibles aux caractéristiques sociales des candidats mais adoptent des points de vue différents suivant leur origine et trajectoire sociale. Dans les décisions collectives, le jugement des « internes » pèse bien davantage que celui des « externes » mais le poids des personnes dépend aussi de l'ancienneté et de l'intensité de leur participation aux jurys.

Parcours et expériences à Sciences Po et premiers pas dans le monde professionnel

Cette partie de la recherche comporte un volet statistique et un volet qualitatif. La partie statistique de l'enquête a pour objectif de comparer les parcours des étudiants CEP et non CEP depuis leur candidature à Sciences Po jusqu'à leur entrée dans le marché du travail. Pour cela, l'enquête en cours s'appuie sur des données mises à disposition par diverses directions et services de Science Po (admission, scolarité, carrières, parcours et diversité notamment) afin de pouvoir mettre en évidence des similitudes et des différences dans les trajectoires des étudiants. Les dimensions prises en compte concernent principalement les redoublements et les choix d'options au cours des deux premières années, les choix de séjours à l'étranger en troisième année, les choix de masters, les stages réalisés, les premiers emplois occupés.

Le volet qualitatif de l'enquête comprend des observations systématiques dans trois cours magistraux et dans trois conférences de méthode. Des entretiens avec les étudiants de première année et avec leurs enseignants ont été aussi réalisés. L'objectif de ce travail était de saisir, d'une part, les propositions curriculaires et les pratiques pédagogiques des enseignants, et, d'autre part, la participation des étudiants (CEP et non CEP) et leurs interactions avec leurs camarades et avec leurs professeurs. Les analyses en cours de ces matériaux permettent de mettre en évidence les attentes explicites et implicites des enseignants et les stratégies déployés par les élèves pour y faire face.

Ce volet comprend également des entretiens avec des élèves (37) et des étudiants diplômés (33) entrés à Sciences Po par la voie CEP. Leur analyse met en lumière l'existence de traits communs et des différences concernant les trajectoires scolaires, universitaires et professionnelles de ces jeunes et leurs expériences au sein de l'institution. Elle permet aussi de mieux comprendre les tensions liées à une forte mobilité scolaire et sociale que leurs récits font ressortir ainsi que les ressources sociales et institutionnelles sur lesquelles ils s'appuient pour les réduire.